

OBJET

**AUTORISATION DE SIGNER DES CONVENTIONS
POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE
SUR LES TERRAINS SITUÉS SUR LES CHEMINS
DES CROTONS ET DE L'ESPERANCE**

Par Délibération en date du 25 avril 2009, vous avez approuvé le projet de mise en place de canalisations de distribution d'eau potable sur les chemins des Crotons et de l'Espérance, à la Bretagne.

Le réseau étant implanté sur des propriétés privées, je vous demande, de m'autoriser à signer les conventions de servitude de passage avec les propriétaires qui acceptent l'implantation des canalisations à titre gracieux, sous réserve de la réparation ou de l'indemnisation des dommages qui pourraient être causés lors de la construction ou de l'entretien des canalisations.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le modèle de convention qui sera signée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

OBJET

**AUTORISATION DE SIGNER DES CONVENTIONS
POUR LE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE
SUR LES TERRAINS SITUÉS SUR LES CHEMINS
DES CROTONS ET DE L'ESPERANCE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT n° 09/4-44 du Maire ;


Vu le rapport de Monsieur Gérald MAILLOT, 3^{ème} Adjoint, présenté au nom des Commissions Aménagement / Développement Durable et Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Maire à signer les conventions de passage, selon le modèle annexé à la présente délibération, nécessaires à la réalisation du projet d'extension du réseau de distribution d'eau potable sur les chemins des crotons et de l'espérance, approuvé lors de la séance du conseil municipal du 25 avril 2009

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le **27** JUIL. 2009

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

CHEMIN DES CROTONS

PROJET D'AMENAGEMENT

Liste des Riverains concernés

Référence cadastrale	Noms et adresses des propriétaires selon le Visdgi
IZ 81	LEBOT Jean Philippe 239 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 104	DUMONT Marie Jeanne / ép CLAIN Yvon 25 B chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 115	CLAIN Jean Cyril 47 rue de la Martine, 97412 Bras Panon.
IZ 114	BOJAN Gilles Georges 237 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 80	CLAIN Marie Thérèse 8 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 79	DE LAUNAY Patrice David 12 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 118	FONG-KIWOK David Robert 14 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 70	HIVANHOE Arthur Marie 5 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 110	CLAIN Mico 33 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 71	Mr et Mme BLARD Olivier Jean Pascal 7 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 119	CLAIN Marie Sylvette 20 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 73	EBRO Jean Paul 37 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 74	Mlle CLAIN Marie Sophie 41 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 116	CLAIN Gilbert 45 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.

IZ 92	Mr et Mme SOUPRAYEN RAMAYE Jacques André 22 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IX 0001	SAUTRON Joseph Francis 101 chemin Bois Rouge, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 95	Mr et Mme DALLEAU François 53 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 123	IGNAS Jean Alix 38 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 122	Mlle RITOU Marie Lydie 40 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 124	Mlle RITOU Marie Lydie 40 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 125	RITOU Marius 44 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 96	GRONDIN Désiré 55 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 97	HOAREAU / GRONDIN Marie Louise 59 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 126	RICKMOUNIE Robert J.François 46 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 98	RITOU Jean Paul André 48 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 99	RITOU Patrick Jean Michel 66 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
IZ 101	RITOU André Michel 273 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1116	GRONDIN Marie Anyse 21 B chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1424	MOUTOUSSAMY Rosely 5 chemin du Stade, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1425	MOUTOUSSAMY Rosely 5 chemin du Stade, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1428	MOUTOUSSAMY Rosely 5 chemin du Stade, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1429	MOUTOUSSAMY Rosely 5 chemin du Stade, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1430	MOUTOUSSAMY Rosely 5 chemin du Stade, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 838	GRONDIN Gérald André 35 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.

KA 15	GRONDIN Marie Jeanne Daisy / ép. LAUDE 57 chemin du Château d'eau, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 16	GRONDIN Jean Claude 80 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 17	NOURRY Joachim Donadieu 289 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 79	CLAIN Marie Agnès 92 chemin des crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 80	SEVERIN Patrick 94 chemin des crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 81	CLAIN Marie Agnès 92 chemin des crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1068	Sucession BANG Dominique - Michel - Béatrice 30 chemin du Case, Domenjod, 97490 Ste Clotilde.
CX 1538	Mr et Mme SAMY Michel 133 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 67	Mlle PEDEGERT Anne Laure 96 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 68	CLAIN Marie Anièle 96 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 86	BOYER Cyril Gérard Alain 98 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 21	CLAIN Jean André 307 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 620	Mr et Mme CLAIN Jean Rock 309 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1539	Mr et Mme CLAIN Jean Rock 309 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1273 -1274	Mr et Mme LEE-SONG-YIN Gino 139 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 1275	Mr et Mme TECHER Michel 125 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 22	CLAIN Jean Rock 309 chemin Durourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
KA 35 - 36	TURPIN Michel Dieudonné 317 chemin Dufourg les Hauts, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 602	Mr et Mme TURPIN Michel Expédit 166 chemin Dufourg les Hauts, La Bretagne, 97490 Ste Clotilde.
CX 603 -604	Sucession DUPRE Cécile -Brigitte - Bruno et François 26 rue de la Source, rés.Tanagra, 97400 St-Denis.
CX 1384	Mr et Mme TECHER Miichel Laurent 125 chemin des Crotons, la Bretagne, 97490 Ste Clotilde.

CHEMIN DE L'ESPERANCE

PROJET D'AMENAGEMENT Liste des Riverains concernés

Référence cadastrale	Noms et adresses des propriétaires selon le Visdgi
CX 514	Mr GRONDIN Jean Claude 40 chemin du Jardin
CX 513	Mme DUPRE Cécile 26 rue de la Source, rés.Tanagra, St-Denis.
CX 844	Mr PAUSE Jean Jacques 24 chemin du Jardin, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 845	Mlle PAUSE Mie Corinne 16 D chemin du Jardin, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 1241	Mr DUMONT Anicet Louis 23 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 1240	Mr HOAREAU Serges Régis 5 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 846	Mr PAUSE Jean Bernard 16 chemin du Jardin, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 1077	Mr NAZE Jean Bernard 26 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 507	Mr BOYER Georget 361 chemin Montauban, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 825-826	Mr et Mme SAMY Rosaire-Chantale 22 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 508	Mr BOYER Alexandre 12 chemin Montauban, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 509	Mr BOYER Pierre 10 chemin Montauban, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 510	Mr BOYER Joseph Gérald 8 chemin Montauban, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 373	Mr HOAREAU Bertho Mario 20 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 827- 828 - 830	Mr et Mme BANG Dominique - Mie Madeleine 30 chemin du Case, Domenjod, Ste Clotilde.
CX 821	Mr GRONDIN Joseph André 7 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.

CX 822	Mr ROBERT Fabrice 13 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 1422	Mr ITEME Jean Wilfrid 17 B chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 1423	Mr CLAIN Pierre et Me ROY Sylvie 17 B chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 829	Mr et Mme BUISSON DE LARICHAUDY Anicet - Laude 167 rue Jules Reydellet, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 819 - 820	Mr et Mme CLAIN J.André - Mie Françoise 52 B chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CX 824	Mr et Mme COUTIN Roland - Carmen 24 chemin de la Fontaine, Domenjod, Ste Clotilde.
CY 381	Mr et Mme CLAIN J.André - Mie Françoise 52 B chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 382	Mr et Mme COUTIN Roland - Carmen 24 chemin de la Fontaine, Domenjod, Ste Clotilde.
CY 651	Mr HUBERT J.Claude 6 allée des Jacquiérs, Grand Canal, Ste Clotilde.
CY 451	Mr et Mme BANG Dominique - Mie Madeleine 30 chemin du Case, Domenjod, Ste Clotilde.
CX 455	Mr GRONDIN Franco Dany 24 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 456	Mme GRONDIN Véroniquechemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 454	Mr GRONDIN Pierre Fredo 226 chemin de Bois Rouge, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 453	Mr GRONDIN Régis Michel 24 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 452	Mme GRONDIN Mie Frasila 24 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 457	Mr GRONDIN Jean Florent 68 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde
CY 408 - 409	Mr et Mme BANG Dominique - Mie Madeleine 30 chemin du Case, Domenjod, Ste Clotilde.
CY 239	Mr et Mme BIDOIS Christian - Mie Augustine 18 rue du Cœur Bleu, cité Jamalacs, Ste Clotilde.
CY 65	Mme DIJOUX Michelle Anick 27 rte des Bougainvillées, la Montagne.
CY 427	Mr LAUDE Camille Fidelio 84 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde
CY 164	Mr HIMBERT Iris 31 allée des Pourpiers, Bois de Nèfles.
CY 421	Mr LAUDE François 24 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 422	Mme CAZANOVE Mie Sylvine 26 chemin des Tamaris, Bretagne, Ste Clotilde.

CY 423	Mme LAUDE Anne Adriana 98 CD 36 Ntre de la Paix, le Tampon.
CY 424	Mme LAUDE Mie Pascale 32 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 425 - 657 - 660	Mr HOAREAU Félix Aimé 99 chemin de l'Espérance, Bretagne, Ste Clotilde
CY 561	Mme GRONDIN Mie Clémencia 30 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 565 - 559	Mme TECHER Mie Gilberte 21 rte de la ravine sèche, les Avirons
CY 564	Mme TECHER Mie Patricia 30 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 560	Mr TECHER Jean Guyto 30 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 151	Mr et Mme ROBERT J. Antoine - Mie Renée 70 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 39	SCI Bellevue la Réunion 22 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 430	Mr et Mme LAUDE Jannick - Mie Vivienne 1 rue du Pont, St Denis.
CY 431	Mie LAUDE Mie Virginie 59 T chemin du Château d'eau, Ste Clotilde
CY 432	Mme LAUDE Mie Alice 61 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 433	Mme LAUDE Mie Ivrance 226 chemin de Bois Rouge, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 384	Mr FRADELIN Emmanuel 48 B chemin de la Comète, St-François.
CY 385	Mme LAUDE Mie France 57 B chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 233	Mr et Mme LAUDE Joseph - Mie Jeanne 57 chemin du Château d'eau, Ste Clotilde.
CY 371	Mme CARRON Mie Josephine 262 rte G.Macé, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 372	Mme BUISSON DE LARICHAUDY Sylvina 134 chemin Grand Canal, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 218	M. FERRERE Raoul Joseph Michel 25 rte J. Reydelle, Bretagne, Ste Clotilde.
CY 217	Mr et Mme FERRERE Firmin - Huguette 130 rte J.Reydelle, Bretagne, Ste Clotilde.

MAIRIE DE SAINT-DENIS
DIRECTION DE L'EAU

C O N V E N T I O N

- Maître de l'ouvrage : COMMUNE DE SAINT-DENIS
- Département de : LA REUNION
- Objet : Convention de servitude de passage pour la pose d'un réseau public d'alimentation en eau potable en terrain privé, sur les chemins des Crotons et de l'Espérance

Entre les soussignés :

Le maître de l'ouvrage COMMUNE DE SAINT-DENIS, représenté par son Maire Monsieur Gilbert ANNETTE ; d'une part, et

M. agissant en qualité de propriétaire et désigné ci-après par l'appellation le « propriétaire » d'autre part ;

Il a été exposé ce qui suit :

La commune de Saint Denis envisage de réaliser un réseau d'eau potable sur les chemins des Crotons et de l'Espérance, à la Bretagne. implanté en partie sur des propriétés privées. Elle a donc proposé à l'ensemble des propriétaires concernés l'établissement d'une convention de servitude de passage.

Le propriétaire désigné ci-dessus déclare être seul propriétaire des parcelles figurant au plan cadastral sous le numéro,

et déclare, en outre, que les parcelles ci-dessus désignées sont actuellement exploitées par lui-même.

Les parties, au regard des droits conférés pour la pose des canalisations publiques d'eau potable par la loi n° 62-904 du 4 août 1962 et les textes subséquents, ont convenu ce qui suit :

.../...

Article 1 :

Après avoir pris connaissance du tracé des ouvrages sur la (les) parcelle(s) ci-dessus désignée(s), le propriétaire reconnaît à la Commune les droits suivants :

1°) Etablir à demeure une canalisation de distribution d'eau potable en fonte de diam.150mm dans une bande de terrain d'une largeur de 3.00 m.

2°) Procéder sur une bande de terrain de 3,00 m à tous travaux de débroussaillage, abattage d'arbres dessouchage et démolition de chaussée reconnus indispensables pour permettre la pose des canalisations.

Par voie de conséquence, le maître de l'ouvrage ou la Société qui, pour une raison quelconque, viendrait à lui être substitué, aura libre accès à la (les) parcelle(s), objet(s) de la présente convention, en vue de la construction, la surveillance, l'entretien et la réparation ainsi que le remplacement, même non à l'identique, des ouvrages à établir.

Article 2 :

Le propriétaire s'oblige, tant pour lui-même que son locataire éventuel, à s'abstenir de tout fait de nature à nuire au bon fonctionnement et à la conservation des ouvrages et à n'entreprendre aucune opération de construction ou d'exploitation qui soit susceptible d'endommager les ouvrages.

Article 3 :

Si le propriétaire se propose de bâtir sur la bande de terrain visée à l'article 1, il devra faire connaître au moins 6 mois à l'avance au maître de l'ouvrage ou à son fermier (ou concessionnaire), par lettre recommandée, la nature et la consistance des travaux qu'il envisage d'entreprendre en fournissant tous les éléments d'appréciation.

Si, en raison des travaux envisagés, le déplacement des ouvrages est reconnu indispensable, celui-ci sera réalisé aux frais du maître de l'ouvrage.

Article 4 :

Les dégâts qui pourraient être causés à l'occasion de la construction, de la surveillance, de l'entretien et de la réparation des ouvrages, ainsi que de leur remplacement, feront l'objet d'une remise en état ou d'une indemnité supplémentaire fixée à l'amiable, ou à défaut d'accord par le tribunal compétent.

Article 5 :

Le tribunal compétent pour statuer sur les contestations auxquelles pourrait donner lieu l'application de la présente convention est celui de la situation de la parcelle.

Article 6 :

La présente convention prend effet à partir de ce jour et est conclue pour la durée de l'ouvrage visé à l'article premier ci-dessus, ou de toute autre canalisation qui pourrait lui être substituée sans modification de l'emprise existante.

Fait en trois exemplaires
A St-Denis, le

LE PROPRIETAIRE,

LE MAITRE D'OUVRAGE,

